

Les activités du conseil communal

Généralités

Depuis la parution du dernier numéro «Ons Stad», en novembre 1979, le conseil communal s'est réuni à dix reprises.

A première vue ce nombre élevé de réunions, dont cinq ont eu lieu au mois de décembre, peut paraître étonnant. Mais la multitude des séances s'explique par le fait que c'est tous les ans vers cette époque que le conseil communal est appelé à se prononcer sur le budget de l'année à venir. Sans vouloir entrer dans les détails de la

technique budgétaire, on peut dire que le conseil communal établit un état des recettes et des dépenses, et arrête son programme d'activités pour l'année suivante.

Les principales caractéristiques du budget 1980 seront données plus loin.

Une autre part importante dans les séances du conseil ont pris les questions posées par les conseillers communaux. Si en principe le temps de poser ces questions et d'y répondre est limité à une demi-heure par séance, ce temps est en pratique très souvent dépassé.

Il est impossible de donner ici un aperçu général sur les nombreuses questions posées et qui ont eu pour objet les affaires les plus diverses. Ceux qui s'y intéressent trouvent tous les détails dans le compte rendu analytique.

Les conseillers communaux ont encore fait usage d'un autre droit d'initiative. Il s'est agi de l'inscription de points à l'ordre du jour qui est établi par le collège échevinal pour les différentes séances.

Décisions prises

budget 1980

Le budget pour l'exercice 1980 a été approuvé le 17 décembre 1979 par les voix de la majorité contre celles de l'opposition.

Les recettes ordinaires de ce budget dépassent pour la première fois le montant de 5 milliards de francs, dont plus de 4 milliards sont dépensés pour faire fonctionner les nombreux services communaux.

Il y a une trentaine d'années les recettes et les dépenses ordinaires étaient de respectivement 320 et 265 millions. Ces recettes et dépenses sont donc aujourd'hui seize fois plus élevées! Cela s'explique, d'une part, par la dépréciation constante de l'argent, et, d'autre part, par l'augmentation des tâches dont s'occupe l'administration. L'augmentation des tâches a eu pour conséquence une augmentation des effectifs. Ainsi en 1950 la ville a occupé 1.250 employés et ouvriers, alors que les effectifs dépassent aujourd'hui les 2.000 unités. Les dépenses pour le personnel représentent en chiffres ronds 45% des dépenses ordinaires, soit 1 milliard et 900 millions.

A peu près le même montant (1 milliard et 800 millions) est nécessaire pour permettre à la ville d'assurer à ses administrés tout un nombre de services: approvisionnement en eau, gaz et électricité; enlèvement des ordures ménagères; organisation des transports en commun; entretien de la voirie; etc.

Pour compenser ce volet «dépenses», la ville doit avoir des recettes. Ce sont notamment les impositions communales, la part dans différents impôts de l'Etat, les ventes d'électricité, de gaz et d'eau.



L'administration communale a fait apposer à Gasperich, dans la rue qui porte son nom, une plaque commémorative en l'honneur de JEAN GASPARD DE CICIGNON, Seigneur de Oberwampach, né (probablement) en 1622, ingénieur militaire, général-major, commandant de forteresse, gouverneur etc. . . Son plus grand titre de gloire est d'avoir reconstruit la ville de Trondheim en Norvège après l'incendie qui la détruisit en avril 1681. J.G. de Cicignon est mort le 12 décembre 1696.

(suite page 19)